



DOCUMENT FINAL

Préambule

La Réunion Nationale des Ecomusées, qui s'est tenue du 9 au 12 Octobre 2003 à Biella, a été parrainée et organisée par la Région Piémont, première région italienne qui s'est dotée en 1995 d'une réglementation en matière d'écomusées. Cette rencontre a permis de reprendre et d'approfondir les thèmes qui avaient été abordés en 1998 à Argenta, lors de la première séance de réflexion italienne sur la politique des écomusées.

La réunion, à laquelle ont participé les représentants de 54 écomusées italiens, a mis en évidence une nette croissance du mouvement des écomusées qui s'est développé au fil des ans, en atteignant maturité et importance à l'échelon national. La rencontre a également constaté le grand intérêt suscité par ce très dynamique mouvement social, culturel et territorial auprès de l'univers académique, des institutions locales, régionales et nationales, des associations sectorielles (notamment agricoles et artisanales), des opérateurs spécialisés et des citoyens.

La réunion s'est déclinée en deux séances plénières d'ouverture et de clôture, quatre séances thématiques principales et deux séances spéciales, consacrées à l'approfondissement de projets relatifs à la construction des soi-disant "plans de collectivité" ou plans culturels, ainsi qu'à la présentation d'expériences et de cas d'étude par les écomusées d'autres Pays européens.

Au cours de la séance plénière d'ouverture, après la bienvenue des autorités locales et, notamment, du Président de la Province de Biella et du Maire de Biella, l'Adjoint pour l'Environnement, l'Agriculture et les Parcs ainsi que l'Adjoint pour l'Industrie, le Travail et le Bilan de la Région Piémont, ont brièvement illustré l'esprit de cette réunion.

La relation du Coordinateur du Comité Scientifique de la réunion a ouvert officiellement le débat, qui a pu compter sur la participation du représentant du Ministère des Biens et des Activités Culturels, en la personne du Directeur du Musée des Arts et Traditions populaires, des Organisations des Organismes publics locaux (ANCI, UNCEM et UPI) ainsi que des Organisations sectorielles (Confederazione Italiana Agricoltori, Coldiretti, Confagricoltura et Confartigianato).

Le débat a ensuite été approfondi au cours des quatre séances thématiques, ouvertes et coordonnées par les membres du Comité Scientifique : "Les références culturelles et réglementaires du projet des écomusées", "La construction du projet des écomusées", "L'Ecomusée et le Territoire" et "Le développement du projet des écomusées". Ces séances ont accueilli de nombreuses interventions de la part des écomusées italiens ainsi que de savants,

spécialistes, concepteurs et administrateurs.

La séance spéciale "Ecomusées en Europe" a présenté une sélection très intéressante de témoignages des réalités et des politiques de développement des écomusées en Europe, à travers la présentation d'expériences spécifiques (Roumanie, Suède, Grande-Bretagne, Irlande et Portugal).

La réunion a rencontré un vif succès, comme en témoigne le nombre de participants (517 inscriptions).

Problèmes et aspects marquants

La réunion a mis en évidence un large éventail de problèmes et d'aspects marquants, qui peuvent être ainsi synthétisés :

- Il a été identifié des **références culturelles** communes à toutes les expériences d'écomusées italiens ; en particulier, il a été remarqué les affinités avec l'écomuséographie française d'origine, en réaffirmant que l'écomusée est avant tout une réalité qui naît et se développe par la volonté d'une collectivité.
- Le **rôle central de la collectivité** et des personnes dans le projet des écomusées est une exigence partagée à tous les niveaux le long du parcours de création d'un écomusée.
- L'**implication de la population** qui vit sur le territoire revêt une grande importance pour le développement du projet d'un écomusée. En effet, si, du moins en théorie, le partage peut se limiter à l'acquisition d'informations, sur le plan pratique il influe sur des choix quotidiens qui risqueraient de créer des situations conflictuelles s'ils n'étaient pas gérés de manière cohérente par les différents acteurs.
- L'importance des rapports et des contacts de l'écomusée avec les **collectivités locales** est démontrée par le fait que, là où les conditions étaient favorables dans ce sens, les écomusées ont trouvé un terrain fertile sur lequel développer leur projet.
- Le **monde scientifique** (Universités, Instituts de recherches, spécialistes locaux, etc.) ont une fonction maïeutique de "facilitation" ainsi qu'un rôle de support qui ne doit jamais porter atteinte ni se substituer au rôle centrale des collectivités.
- Il est impensable qu'un territoire qui a opéré un choix dans la direction des écomusées ne poursuive pas des **activités de recherche** sérieuses, comportant également le monitoring de l'évolution du projet. Les projets d'écomusée, dans leur dimension culturelle et de développement économique durable, exigent une action de recherche constante avec l'implication étendue des administrations et des institutions scientifiques qui travaillent localement ou au sein du système des écomusées.
- Le thème de la **formation** est primordial. Il est nécessaire de programmer des cours de formation à l'intention du personnel des écomusées, des bénévoles qui participent activement à l'étude et la gestion des différentes initiatives, des opérateurs économiques du territoire, afin qu'ils partagent pleinement le projet, qu'ils se familiarisent avec des méthodes et des langages communs, aptes à favoriser une interprétation coordonnée et unitaire du territoire. Il est

conseillé d'organiser des modules spécifiques pour chaque territoire et des phases comportant la participation d'expériences diverses, afin de promouvoir les comparaisons et les échanges des bonnes pratiques.

- L'écomusée n'est pas seulement un musée du passé et de la mémoire ; il s'agit surtout d'un **laboratoire pour bâtir un avenir** partagé par les collectivités.
- La culture dont s'occupent les écomusées n'est pas seulement une culture matérielle ; il s'agit d'un travail qui prend en compte la **sphère culturelle** dans son ensemble, d'où apparaissent surtout les aspects ethnographique et anthropologique présents dans chaque réalisation et projet.
- La **mémoire** que les écomusées visent à récupérer est moins un élément du passé qu'un lien entre passé, présent et futur, capable d'éviter, dans le contexte actuel de "modernité liquide", que tout se transforme en instant, moment ou éclat isolé.
- **Un écomusée n'est pas digne de ce nom** s'il ne transforme pas la collectivité, s'il ne met pas le territoire en valeur et s'il n'exerce pas un impact positif sur le paysage.
- La valeur de la diversité et de la particularité de chaque projet nous empêche d'établir des **critères généraux homogènes** de formation, construction et gestion d'un écomusée.
- L'écomusée est un endroit où l'on élabore des modèles pour gérer les **contaminations** ; par conséquent, il ne doit pas se refermer dans une quelconque définition rigide mais, bien au contraire, il doit s'ouvrir aux contaminations, en apprenant à les gérer. Le même concept d'identité locale doit être considéré comme une valeur dynamique et active, en cours de perpétuelle redéfinition.
- L'écomusée est un outil au travers duquel **les rapports entre les personnes et les lieux** ne sont pas seulement reconnus et révélés, mais est aussi étudiés, proposés et réinventés sur la base du processus communautaire qu'ils activent.
- Le **"chaos"** du monde des écomusées est une dimension créative de par les potentialités qui peuvent en jaillir, comme de nombreux exemples concrets en témoignent. Il est évident que ce "chaos" ne peut être gouverné ; on peut tenter de trouver un équilibre avec lui, en apportant de nouveaux éléments (hypothèses, préfigurations, éléments de crise, etc.), qui peuvent contribuer à l'évolution de la situation. Dans ce sens, on peut parler de gestion du processus des écomusées.
- L'exigence de l'univers des écomusées est moins de construire des modèles ou des grilles que d'identifier des **points de repère**.
- La définition de **normes** d'homologation suscite des craintes et des perplexités, car l'on ressent la nécessité de disposer de lois non contraignantes et de promotion, en privilégiant des interventions institutionnelles les plus légères possible.
- Il existe deux **niveaux institutionnels** qu'on souhaite voir prendre en considération, en mesure différente, l'univers des écomusées : le niveau national, qui devrait prendre acte et reconnaître officiellement la réalité des écomusées dans le paysage des institutions culturelles du Pays ; le niveau régional, appelé à définir des critères et des outils pour coordonner les écomusées.

- L'on éprouve en particulier l'exigence d'établir des **critères communs** capables d'aider à distinguer les réalités qui ne relèvent pas des écomusées, par exemple au travers de la rédaction et de l'approbation d'une "Charte des Ecomusées".
- Les écomusées n'ont pas une vocation de **marginalité**, bien que la marginalité soit une condition qui pousse une collectivité à rechercher des solutions pour en sortir et, donc, bénéfique pour la naissance d'un écomusée.
- Dans la plupart des expériences d'écomusées, l'on constate toujours le fait qu'elles sont nées, se sont développées et organisées dans des **situations critiques ou d'urgence**, afin de contraster et de créer des conditions alternatives par rapport à des situations d'abandon et de dégradation du territoire.
- Les récentes propositions d'**écomusées urbains** montrent la validité et la nécessité d'expérimenter l'outil de l'écomusée en tant que formule innovante de sauvegarde et de valorisation des biens culturels et du paysage dans des contextes socio-économiques et culturels très divers.
- Le **système de valeurs** que le réseau des écomusées entend exprimer est un système complexe qui trouve son sens et son importance politique, sociale et culturelle au sein d'un projet collectif de conservation innovante.
- La construction du projet d'écomusée est un "**learning process**" (processus d'apprentissage) collectif. Le démarrage d'un tel processus participatif d'apprentissage est une condition indispensable pour qu'un écomusée puisse naître et se développer. L'écomusée doit être un moyen, pas une fin en soi, du parcours entrepris.
- L'Ecomusée offre aussi une occasion de réflexion critique sur nos **modèles de développement** : laboratoire de durabilité et lieu de ré-interprétation dynamique des spécificités locales pour lancer des processus de développement local. Dans ce sens, il poursuit des objectifs synergiques par rapport à ceux des zones protégées et des Agendas XXI locaux, avec lesquels il est utile que l'écomusée développe des contacts et des relations plus étroits.
- Les écomusées ont également la fonction de sauvegarder le patrimoine culture contre les **risques d'exploitation**. En particulier, il faut veiller à ce que les biens et les ressources ne soient pas considérés comme des "marchandises ubiquitaires", pouvant être commercialisées sans aucun lien avec le territoire auquel elles appartiennent ou d'où elles proviennent.
- Tout projet d'écomusée doit comporter d'abord une amélioration de la qualité de vie de la population locale. Cette amélioration implique nécessairement la programmation d'interventions ciblées, favorisant le **développement économique durable** du territoire, en identifiant aussi de nouvelles professions et des propositions touristiques de qualité.
- En particulier, l'on constate l'exigence de clarifier les concepts de **sauvegarde et d'exploitation** ; la protection et la sauvegarde directes des réalités locales ne sont pas les objectifs des écomusées. Leur but est plutôt de lancer un processus qui favorise une meilleure connaissance de la manière dont une collectivité peut protéger et sauvegarder ses propres liens internes et ceux qui l'unissent à son territoire. Dans cette perspective, le contact avec la réalité des zones protégées, qui travaillent depuis des années pour rechercher un équilibre entre ces deux composantes, revêt une importance primordiale.

- Les écomusées ont une tâche importante : orienter le **tourisme** vers des formes durables et sensibles aux exigences des collectivités locales, en favorisant la compréhension du fait que l'objectif du tourisme n'est pas seulement de garantir un accueil agréable des touristes, mais surtout d'améliorer la qualité de vie des personnes qui vivent sur le territoire en question.
- Les rapports des écomusées avec **l'éducation** sont fondamentaux, et ce pour plusieurs raisons. Le rôle de l'école est central aussi bien pour l'étude et le développement de projets de formation, d'éducation et de recherche sur le terrain, que pour la création et la gestion du projet d'écomusée dans son ensemble. En particulier, le défi à relever concerne l'implication des établissements scolaires non seulement en tant qu'utilisateurs, mais aussi en qualité d'acteurs actifs dans les phases de ré-interprétation et de réactualisation des contenus.
- L'on ressent tous l'exigence de consolider un **système de relations** et d'étudier en détail la complexité et la diversité des thèmes qui ont été mis en évidence. Dans ce sens, il est nécessaire de promouvoir et d'organiser une série de rencontres plus spécifiques, permettant de développer les sujets qui ont été annoncés, mais qui, faute de temps et d'espace, n'ont pas été débattus.
- D'autres **occasions de rencontre** seront nécessaires, notamment pour exposer, présenter et connaître plus en détail les différentes expériences d'écomusées, non seulement italiennes, et pour examiner les techniques et les outils d'analyse, de représentation et d'interprétation.
- Il convient d'aborder le thème sensible de la **continuité dans le temps** des projets d'écomusées ainsi que des moyens et des outils nécessaires pour la garantir. Dans cette perspective, il est important de parvenir à la définition d'un parcours commun et, en particulier, à l'identification d'organismes et d'outils aptes à assurer la représentativité de tous les acteurs, la démocratie et la transparence.
-

Réflexions finales du Comité Scientifique

Les écomusées sont des réalités qui jouent un rôle délicat, mais fondamental, dans le processus complexe de désagrégation et de perte d'identité des collectivités, amorcé par la globalisation croissante, mais aussi par des aspects du processus d'émancipation et de démocratisation de la société, par des phénomènes de *deregulation* et d'homologation généralisée. Cette situation inquiétante entraîne, d'une part, un risque de perte totale des valeurs partagées qui unissent les membres des collectivités et celles-ci à leur territoire et, d'autre part, un climat d'insécurité, d'anxiété et de malaise, qui risquent de provoquer des comportements "de clocher" et de fermeture.

Dans ce contexte social, le rôle délicat de l'écomusée (comme on l'a constaté lors de la réunion) consiste à devenir le processus, le parcours et l'outil à travers lesquels les individus puissent trouver la manière de redécouvrir des dénominateurs communs. En un mot, pour être toujours et de nouveau une collectivité.

Cette collectivité ne cesse d'évoluer et de se transformer au rythme effréné des changements économiques, sociaux, technologiques et environnementaux, dictés par la mondialisation. Mais pour ces mêmes raisons, elle est toujours plus consciente de sa nature de phénomène dynamique, dont l'identité n'est pas – et ne pourra jamais devenir – statique, rigide et immuable.

Une identité du présent vivante et changeante, qui n'est pas une copie ternie et nostalgique d'un passé perdu, ni une volonté de rachat d'origines ethniques ou territoriales. Au contraire, il s'agit d'un sujet actif, capable de s'enrichir à partir de nouvelles propositions, en les harmonisant et ne les intégrant dans une perspective indispensable de cohésion commune.

L'écomusée est un outil fondamental qui fait revivre l'art de l'écoute et de la narration, qui accueille et met en valeur l'homme et ses activités, qui souligne la valeur du paysage, qui éveille l'attention pour les rythmes harmonieux de croissance et d'échange de la nature, en aidant l'individu à retrouver les énergies nécessaires pour bâtir et alimenter un rapport dialectique avec les autres.

L'écomusée est donc un lieu physique, mais aussi un espace mental. C'est la place, l'*agora* d'une collectivité en perpétuelle évolution ; un espace ouvert et changeant de partage et de discussion, prêt à accueillir les nouveautés et les différences, en discutant le passé sans l'oublier ni le renier, dans un rapport dialectique qui met en valeur les diversités pour en reconnaître la richesse et en tirer une synthèse partagée.

La réunion de Biella a permis aux écomusées d'acquérir une plus grande conscience de leur rôle, grâce notamment à la reconnaissance unanime de l'importance de ces projets, exprimée par les institutions, les organisations, le monde scientifique et les collectivités, en vue de faire apparaître des aspects significatifs de la culture et de l'histoire du territoire, ainsi qu'en faveur du développement de processus de mise en valeur authentiques, partagés et intégrés.

La réunion de Biella, tout en reconnaissant l'impossibilité d'imposer une homogénéité de formation, de construction et de gestion aux projets d'écomusées, a précisé de manière univoque leur rôle de processus, de parcours et d'outil au travers desquels les individus peuvent redécouvrir des dénominateurs communs et devenir des collectivités. En clarifiant ce rôle, la réunion a également établi les conditions nécessaires pour créer un réseau efficace de liaisons, capables de garantir des modalités de comparaison et de dialogue autonomes et, par conséquent, un réseau opérationnel en mesure d'élaborer et de développer des projets.

La réunion a également permis d'identifier et de définir un large éventail de problèmes et de points critiques du monde des écomusées italiens, ainsi que de déterminer des outils et des initiatives utiles pour mettre en place un parcours de travail commun, apte à résoudre les problèmes constatés et à garantir des opportunités de croissance et de développement des projets d'écomusées dans le notre Pays.

Pour qu'il puisse s'implanter de manière stable dans son contexte, ce parcours doit être conçu, construit et mis en place en collaboration étroite avec les institutions et les opérateurs locaux (administrations, associations, exploitants agricoles, artisans, etc.) ainsi qu'avec les établissements scolaires, en développant un réseau de coopération et de synergies avec toutes les initiatives visant à valoriser les ressources du territoire.

La réunion a aussi permis de faire apparaître un grand enthousiasme et une remarquable capacité de proposition, en révélant un univers des écomusées prêt à devenir un acteur local actif et pas du tout marginal dans le cadre du processus de modernisation de la société italienne. Ce processus peut permettre de mettre en valeur les réalités locales, en les rendant conscientes de

leur patrimoine naturel et culturel. A partir de cette nouvelle conscience, l'on pourra reconstruire des identités locales dynamiques et ouvertes ainsi que des stratégies de développement durables.

Tâches et engagements pour l'avenir - Propositions

En ce qui concerne les problèmes et les exigences des écomusées, de nombreuses propositions concrètes ont été formulées au cours de la réunion. Etendues à u cadre général impliquant tous les écomusées italiens, cestes le propositions doivent être considérées comme les prochaines étapes d'un parcours de travail commun.

En particulier, l'intention est de promouvoir les initiatives suivantes :

- La création d'un Comité Scientifique Permanent des Ecomusées, faisant office de point de repère stable pour les activités de recherche et de formation de tous les écomusées nationaux et permettant d'instituer un dialogue continu et fructueux entre les écomusées et le monde scientifique, en mettant ce dernier en conditions de jouer son rôle de support et d'orientation ainsi que sa fonction maïeutique de "facilitation" du processus de développement des projets d'écomusées qui, comme il a été constaté lors du débat, ne doit jamais porter atteinte ni se substituer au rôle central des collectivités.
- La création d'une Coordination Nationale des Ecomusées dont les premières tâches concerneront la recherche d'alliances institutionnelles ; le travail pour favoriser la reconnaissance des écomusées au niveau national par les Ministères concernés (Environnement, Culture, Politiques Agricoles, etc.) ; la rédaction d'un "document d'orientation" capable de stimuler et de fournir des critères généraux de référence pour les dispositions régionales en matière d'écomusées ; la mise en place de contacts et l'étude de projets à l'échelon européen.
Pour lancer ce processus de coordination, il sera nécessaire de définir au plus tôt ses formes de représentation et ses modalités de fonctionnement et d'organisation.
- La Coordination Nationale doit être considérée comme le premier pas opérationnel vers l'hypothèse de création d'une Fédération des Ecomusées (ou d'autres formes de représentation nationale, si plus appropriées) faisant office de référence certaine pour le monde des écomusées, en le représentant de manière partagée, transparente et démocratique. Cet organisme devra travailler pour garantir la continuité dans le temps des projets d'écomusées, en mettant au point des outils et des stratégies ciblés, en favorisant des occasions de rencontre et d'échanges et en mettant un recueil de "bonnes pratiques" à la disposition des écomusées.
La Fédération des Ecomusées devra être un moyen, et non une fin en soi, pour les écomusées, tout comme ceux-ci le sont pour leurs collectivités respectives.
- La rédaction d'une Charte des Ecomusées pour définir des critères généraux de référence en termes de contenus et d'intentions, en identifiant une base raisonnée commune capable de définir un projet en tant qu'"écomusée". Pour cette rédaction, outre les résultats de la réunion de Biella, résumés dans le présent document, l'on pourra se reporter aux élaborations déjà disponibles auprès des différents écomusées ou systèmes d'écomusées.

- Constituer et promouvoir une Banque de données des écomusées, en portant une attention particulière aux opportunités de travail dans le domaine d'intervention des écomusées, en synergie avec des initiatives semblables de mise en valeur des aspects du paysage, de l'environnement et de la culture du territoire.
- La mise au point et la promotion de stratégies et d'outils de communication, notamment la définition d'outils de communication spécifiques pour favoriser une meilleure connaissance des différents écomusées, la diffusion de leurs initiatives et l'approfondissement de thèmes d'intérêt commun. Dans cette perspective, il est important de mettre en valeur le portail www.ecomusei.net, d'une part à travers une structuration plus transparente et plus diversifiée et, d'autre part, à travers la définition de modalités d'accès et d'activation partagées et directes de la part des écomusées eux-mêmes. Il est également important d'identifier des occasions et des modalités efficaces pour promouvoir la circulation et l'échange des documents réalisés par les écomusées.
- L'étude d'une éventuelle Marque pour les écomusées, capable de répondre efficacement à l'exigence de critères de garantie de la qualité des projets et des écomusées, non seulement en termes de services offerts, mais aussi, et surtout, par rapport au caractère fondé de la mission exercée par l'écomusée et à la cohérence de ses actions et initiatives. L'éventuelle définition d'une marque pour les écomusées devra notamment tenir compte de leur nature libre et créative par excellence, afin d'éviter, d'une part, la mise en place de processus d'homologation qui entraîneraient inévitablement un appauvrissement des projets des écomusées et, d'autre part, l'erreur de promouvoir l'écomusée à l'instar d'un produit touristique ou commercial.